



LIGUE **PULMONAIRE** GENEVOISE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Rapport du comité de la ligue pour l'année 2017

Organisation et prestations

L'activité "sommeil" (traitement par thérapie CPAP) de la Ligue pulmonaire genevoise a encore augmenté en 2017 (augmentation qui est continue depuis plusieurs années). A cette augmentation du secteur principal de prestations de la Ligue pulmonaire genevoise est venu s'ajouter, à l'automne 2017, l'intégration, par l'équipe soignante de la LPGE, de deux nouveaux types de prise en charge, avec la reprise directe des patients oxygénés et ventilés, jusqu'alors suivis par les infirmiers du Service de pneumologie des HUG.

Alors que les processus de prise en charge des patients apnéiques dans les différents cabinets de consultations au sein desquels la LPGE intervient ont été consolidés, de nouvelles procédures ont dû être initiées pour le suivi des nouveaux profils de patients (oxygénés et ventilés).

Personnel

Malgré une nouvelle croissance de l'activité, l'effectif du personnel soignant de la LPGE a pu être pratiquement maintenu, en 2017, à son niveau de 2016. Un nouveau renforcement de l'équipe est toutefois intervenu à cheval de la fin 2017 et du début 2018, principalement dans le but de pouvoir assumer la charge nouvelle représentée par les patients oxygénés et ventilés, désormais directement pris en charge par la Ligue.

Si le travail administratif demandé au personnel soignant a pu être maîtrisé, voire quelque peu réduit, la charge de l'équipe administrative, dont l'effectif est stable depuis plusieurs années, est conséquente et devra certainement faire l'objet d'ajustements en 2018.

Comité

Le Comité (bureau) de la Ligue pulmonaire genevoise s'est réuni à 5 reprises en 2017. Une des séances a fait office d'assemblée générale.

Collaboration avec les Hôpitaux universitaires de Genève

Régie par une convention, la collaboration entre la Ligue pulmonaire genevoise et les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) s'est poursuivie tant dans le cadre des consultations communes introduites fin 2013 au Centre du sommeil (Belle-Idée), sur un modèle voisin de celui pratiqué aux cabinets des pneumologues de la Ville, qu'au sein de l'Unité ambulatoire de pneumologie et Centre anti-tuberculeux.

Dès novembre 2017, la collaboration s'est étendue à la prise en charge des patients ventilés et oxygénés, le suivi jusqu'alors assuré par des collaborateurs des HUG (postes financés par la LPGE) étant directement repris par l'équipe soignante de la Ligue.

Prévention: collaboration avec la Ligue vaudoise

L'activité menée par les équipes spécialisées de la Ligue vaudoise, par délégation en matière de prévention s'est poursuivie. Cette collaboration est orientée tant vers les entreprises du Canton que vers des instances publiques (Direction de la Santé, Service de santé de la jeunesse).

Collaboration avec l'Institution genevoise de maintien à domicile (imad)

Initiée à fin 2015, avec l'entrée au Comité de la LPGE d'un représentant d'imad, cette collaboration a pris forme, dès 2016, autour d'actions d'information menées pas les collaborateurs de la LPGE auprès des équipes des centres imad (sensibilisation aux problématiques de la santé respiratoire). Ces actions se sont poursuivies en 2017.

Journée scientifique

Après un épisode festif en 2016, à l'occasion du 30^e anniversaire des Journées scientifiques de la LPGE, 2017 a été l'occasion d'une nouvelle évolution de ces journées.

Sur le thème de "L'oxygène dans tous ses états", dans les locaux des HUG (bâtiment Gustave Julliard) et en étroite collaboration avec le Service de pneumologie, la journée a été divisée en deux parties, avec une matinée de vulgarisation prioritairement destinée aux patients et proches aidants et un après-midi proposant aux professionnels (médecins, soignants, etc.) une séquence de 10 courtes interventions. Ces nouvelles modalités ont reçu un accueil très favorable de la part des deux publics concernés.

Recherche

En 2017, CHF 239'376.35 ont été consacrés par la LPGE au soutien de six projets de recherche (le détail de ces soutiens est indiqué en page 3 du présent rapport). La contribution de la LPGE au fonds de recherche national de la LPS, à hauteur de CHF 19'064.45, s'ajoute au montant alloué aux projets locaux, lesquels ont été sélectionnés par le Comité de la LPGE, sur préavis de sa Commission de recherche.

Comptes 2017: présentation, rapport de la trésorière et révision

Les comptes de l'exercice 2017 se bouclent sur un résultat positif. Ils sont présentés en pages 4 et 5 du présent rapport d'activité et sont commentés dans le rapport de la trésorière. Les comptes ont été révisés par la société Anca SA (Genève) qui a remis son rapport le 30 avril 2018. Ce rapport est disponible, sur demande, auprès de la direction de la Ligue pulmonaire genevoise.

Perspectives pour 2018

C'est assez logiquement l'absorption (processus, procédures, modalités de suivi, etc.) de la nouvelle patientèle résultant de la reprise des oxygénés et des ventilés qui concentrera l'essentiel des efforts en 2018.

Conclusion et remerciements

Une fois de plus, le Comité de la Ligue pulmonaire genevoise remercie l'ensemble des collaborateurs de la LPGE et les collègues partenaires du Service de pneumologie des HUG, de même que les prescripteurs partenaires installés en cabinet pour le travail effectué dans l'intérêt des patients et de l'association "Ligue pulmonaire" en général.

Pour le comité:
Dr Philippe Kehrer, Président
Bernard Meier, Directeur

Rapport de la trésorière pour l'exercice 2017

Les comptes de la Ligue présentent cette année un **résultat** positif de CHF 10'522.89, pour un bilan total de CHF 6'192'734.18.04, en hausse de CHF 72'245.63. On notera, à propos du bilan au 31.12.2017:

- un montant momentanément élevé des débiteurs;
- l'inscription au bilan de coûts résultant de l'investissement de la Ligue pulmonaire suisse (avec participations des ligues cantonales) pour un nouveau système d'information, sans équivalent dans les comptes de l'exercice précédent;

ces deux augmentations de l'actif venant contrebalancer une diminution significative du poste "appareils respiratoires", suite à un effort marqué de limitation des acquisitions et une gestion plus fluide du stock de matériel (CPAP).

Les **produits** se montent à CHF 5'315'481.82, en hausse de 6.74%. Cette hausse, qui fait suite à celle des exercices précédents est clairement imputable:

- à une augmentation régulière des prestations (locations et prestations de conseils et soins dans le domaine de la thérapie CPAP);
- pour la première fois depuis plusieurs années, à un redressement des revenus dans le domaine de l'oxygénothérapie (secteur dont la LPGE a repris le contrôle complet au dernier trimestre 2017);
- à la croissance progressive du revenu des prestations dans le domaine de la ventilation (pour la première fois isolée dans la présentation des comptes en 2017).

Les **charges** sont en hausse de 6.80%. Elles se caractérisent principalement par les constats suivants:

- charges salariales globales (y.c. honoraires) en hausse, suite à de nouveaux engagements au sein de l'équipe soignante et en raison de deux congés maternité intervenus en 2017 (avec une couverture seulement partielle par les assurances sociales);
- une diminution du poste des achats de consommables (à mettre en regard de l'effort de gestion du stock déjà mentionné pour le poste "équipement" du bilan);
- une provision notable effectuée sur le poste "campagnes et expositions" en vue d'événements 2018 d'ores et déjà en préparation;
- une augmentation du volume des soutiens à la recherche (dont le détail est présenté en page 4 du rapport d'activité);
- le passage par le compte de profits et pertes du montant des débiteurs antérieurs au 31.12.2016.

Compte tenu du résultat avant affectation du "bénéfice" de l'exercice, deux **attributions** de CHF 100'000.00 ont été faites à la réserve pour la recherche et à la réserve générale (cf. valeurs au bilan). Le résultat 2017, déjà mentionné de CHF 10'522.89, vient s'ajouter au compte capital du bilan, qui se monte désormais à CHF 1'551'445.17.

Concernant la **présentation** des comptes, et contrairement aux exercices précédents, la "triangulation" de présentation du financement des projets de recherche (avec dissolution d'une partie des réserves du bilan, pour finalement réalimenter cette réserve en fonction du résultat global de l'exercice) a été abandonnée au profit d'une imputation directe de cette charge sur le fonctionnement courant de l'exercice.

Le résultat financier **titres**, géré auprès de Lombard Odier, a également fait l'objet d'une modification de présentation, les plus et moins-values ne figurant plus au compte de profits et pertes, mais uniquement au bilan. On relèvera néanmoins la très bonne performance réalisée dans la gestion du portefeuille de la LPGE auprès de Lombard Odier, principalement en raison de la situation favorable du marché des actions. Comme envisagé l'an dernier, les différents titres de la LPGE ont été regroupés, à compter du 3 juillet 2017, dans un fonds unique, ce qui contribue à une meilleure efficacité des placements réalisés. Le montant des titres qui appartenaient précédemment au "Fonds Legs" continue toutefois à figurer "hors bilan", compte tenu de la nature historique de cette partie du portefeuille. La comptabilité du compte-titres a été effectuée, pour la première fois en 2017, par une entité de Lombard Odier (Patrimonia), de manière à simplifier les processus en la matière et permettre une référence directe aux tableaux de bord électroniques de la banque.

Cette année encore, les comptes de la Ligue pulmonaire se révèlent être un reflet relativement explicite de l'évolution des activités, telle qu'elle a été régulièrement présentée et discutée au sein du Comité de la LPGE. Le nouveau résultat positif réalisé en 2017, apparaît comme un reflet fidèle d'une gestion aussi efficace et proactive que possible des activités de la Ligue, dans un effort constant de mise en adéquation des ressources réellement utiles à la réalisation des prestations.

Laurence Citrini, Trésorière



Bilan au 31 décembre 2017

(avec chiffres comparatifs de 2016)

	2017	2016
ACTIF	CHF	CHF
Caisse	7 437.05	5 672.90
CCP (PostFinance)	364 063.65	489 326.97
Banque	99 799.47	136 876.54
Portefeuille-titres	2 403 519.60	2 379 404.46
Débiteurs	1 844 613.77	1 595 509.25
Actifs transitoires	81 660.64	2 328.43
Appareils respiratoires	1 235 940.00	1 417 450.00
Aménagements	39 300.00	78 620.00
Informatique (système d'information LPS)	106 200.00	0.00
Véhicule	10 200.00	15 300.00
TOTAL DE L'ACTIF	6 192 734.18	6 120 488.55
	2017	2016
PASSIF	CHF	CHF
Créanciers divers	412 600.50	908'476.54
Passifs transitoires	522 586.23	266'864.75
TVA à payer	127 214.77	25'337.47
Réserve générale	2 307 895.70	2'207'895.70
Réserve pour la recherche	1 040 468.92	940'468.92
Réserve pour patients précarisés	220 000.00	220'000.00
Capital	1 551 445.17	1'551'445.17
TOTAL DU PASSIF	6 192 734.18	6'120'488.55
Fortune Legs (hors bilan)*	1 813 906.00	1'729'249.00

* cf. commentaires dans le rapport de la trésorière concernant la fortune "Legs"

Provenance et affectation des fonds (pour l'exercice 2017)

PROVENANCE DES FONDS	CHF
Fundraising de la Ligue pulmonaire suisse (LPS)	102 457.95
Imputation directe sur les produits de l'exercice en cours	136 918.40
TOTAL DISPONIBLE POUR AFFECTATION	239 376.35
AFFECTATION DES FONDS	
Integrated care of co-morbidities versus standard care after acute hypercapnic respiratory failure in the intensive care unit: A Randomized Controlled Trial. (Dr PD D. Adler, HUG)	80 000.00
Innate Myeloid-Derived Suppressor cells can be important players in the control of pleural tuberculosis and the immune-regulation depends on TNF-TNF receptor system. (Prof. I. Garcia, UniGE)	27 000.00
Mechanical stretch as a model to study mitochondrial dysfunction in alveolar epithelial cells. (Dr S. Grazioli, HUG)	35 000.00
Quantifying mandibular movements as a marker of inspiratory effort under non- invasive ventilation. (Prof. J.-P. Janssens, HUG & UniGE)	43 000.00
Medium term cost effectiveness of automated non-invasive-ventilation inpatient set up in obese patients with chronic respiratory failure. (Prof. J.-P. Janssens, HUG & UniGE, en coll. avec le Prof. N. HGart, Guy's Hospital, Londres) / Poursuite d'un projet initié en 2015 (2 ^e renouvellement du soutien).	29 834.60
Evaluation de l'utilisation du télé-monitoring lors de la mise en place et du suivi à une année d'un traitement par pression positive continue chez les patients atteints d'un syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil: étude de faisabilité. (Etude interne LPGE, sous la supervision du Prof. O. Contal, Hesav)	4 577.30
Honoraires présidence commission de recherche LPGE	900.00
Contribution au fonds de recherche national de la Ligue pulmonaire suisse.	19 064.45
SOUS-TOTAL DES AFFECTATIONS	239 376.35
TVA s/projet "Medium term cost effectiveness..."	2 386.80
TOTAL TTC DES AFFECTATIONS	241 763.15

Compte de profits et pertes de l'exercice 2017

(avec chiffres comparatifs de 2016)

	2017 CHF	2016 CHF
PRODUITS		
Locations et vente appareils respiratoires (CPAP)	3 685 228.99	3 456 164.98
Locations et vente appareils respiratoires (Oxygène)	908 052.59	789 982.69
Revenu de ventilation (VNI/VMAD)	58 831.50	0.00
Prestations de conseils et soins	494 555.94	454 222.64
Produits des Journées scientifiques	8 820.00	0.00
Redistribution du fundraising de la LPS	102 457.95	98 926.00
Affectation réserve pour la recherche	0.00	99 009.77
Subvention prévention tabac	22 880.00	13 480.00
Cotisations et dons	1 490.00	1 635.00
Plus-value sur titres*	0.00	20 503.34
Revenus titres et intérêts créanciers	33 164.85	41 118.29
Différence de change	0.00	4 784.45
TOTAL DES PRODUITS	5 315 481.82	4 979 827.16
CHARGES		
Salaires personnel soignant Ligue	768 873.24	736 086.95
Personnel soignant sous-traitant (CAT-CPAP)	42 456.85	38 588.90
Personnel soignant sous-traitant (CAT-O2-VNI)	247 531.30	277 139.50
Salaires personnel administratif Ligue	440 976.25	408 457.62
Personnel sous-traitant (Consultations externes)	199 959.00	171 398.20
Conseil externe	48 000.00	55 511.11
Installation et entretien des appareils respiratoires	67 857.36	73 852.08
Achats petit matériel pour appareils et consommables	491 851.45	520 182.58
Achat oxygène liquide	591 608.93	620 385.80
Prestations sous-traités	3 726.52	3 278.27
Enseignement thérapeutique	2 000.00	2 200.00
Frais des Journées scientifiques	11 470.97	15 726.86
Campagnes et expositions	154 789.49	10 249.90
Soutien projets de recherche	239 376.35	197 935.77
Aide financière aux patients	25 333.44	20 000.00
Prévention tabac	28 810.05	36 376.00
Redevance et cotisations LPS (hors recherche)	194 367.84	223 494.42
Loyer et charges	149 649.40	142 744.10
Loyers consultations externes	96 135.00	82 400.00
Frais administratifs	90 535.13	116 303.73
Intérêts et frais bancaires	47 973.23	47 476.12
Moins-value sur titres*	0.00	37 910.88
Différences de change	787.13	0.00
Attribution réserve générale	100 000.00	110 000.00
Attribution réserve pour la recherche	100 000.00	100 000.00
Amortissements des appareils et installations	984 555.65	919 301.91
Pertes sur débiteurs anciens	219 138.34	0.00
Dissolution de provisions	-42 804.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	5 304 958.93	4 967 000.70
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 522.89	12 826.46

* en 2017, les plus- et moins-values sur titres figurent uniquement au bilan



Des prestations en réponse aux besoins des patients et des prescripteurs

Fondée en 1912, la Ligue pulmonaire genevoise déploie son activité dans le domaine des **maladies et affections respiratoires**. Elle prend en charge les patients qui lui sont adressés par les pneumologues pour un suivi dans le domaine des **apnées du sommeil**, certaines insuffisances respiratoires (traitement par **oxygénothérapie** ou **ventilation non-invasive**, notamment), ainsi que par les médecins de premier recours pour des questions relatives à la prévention et à l'enseignement thérapeutique.

La Ligue pulmonaire genevoise équipe et assure l'accompagnement technique des personnes recourant, pour le traitement des apnées du sommeil, à un **CPAP** (continuous positive airway pressure; appareil établissant une pression positive continue de la respiration). Elle prend, d'autre part, directement en charge des patients nécessitant une oxygénothérapie (**concentrateur, oxygène liquide**) ou un traitement par **VNI/VMAD**. Par l'intermédiaire de l'Unité de pneumologie ambulatoire et centre anti-tuberculeux, la Ligue est directement concernée par la prévention et le traitement de la **tuberculose**.

Les principales modalités de prestations, en réponse aux besoins et attentes des patients et des médecins-prescripteurs sont brièvement décrites ci-après.

Consultations communes pneumologue-soignant

Ces consultations sont menées conjointement par le pneumologue et le prestataire spécialisé de la Ligue pulmonaire. Elles permettent de conjuguer le suivi médical et la prise en charge technique du traitement par CPAP, dans une interaction immédiate entre professionnels, dans l'intérêt direct du patient (unité de temps, de lieu, de moyens).

Le travail en binôme peut également se réaliser dans les locaux de la Ligue pulmonaire (avec mise à disposition ponctuelle d'un cabinet pour le pneumologue) à la demande du prescripteur.

Consultations techniques au cabinet du pneumologue

Dans les cas où des consultations communes pneumologue-soignant ne sont pas prévues, nos prestataires en soins respiratoires peuvent néanmoins réaliser la prise en charge des patients du pneumologue-prescripteur à son cabinet. Ces consultations sont assurées de manière autonome (exportation des prestations de la Ligue), mais permettent des interactions immédiates avec le pneumologue en cas de besoin et garantissent au patient un lieu unique pour le suivi de son traitement CPAP.

Consultations ambulatoires en milieu hospitalier

Depuis 2013, ce sont des collaborateurs de la Ligue pulmonaire genevoise qui assurent, en tant qu'intervenants externes, l'essentiel des prestations spécialisées dans le domaine des apnées du sommeil au sein de l'Unité de pneumologie ambulatoire et, notamment, au Centre de médecine du sommeil des HUG. Depuis la fin 2017, les prestations en milieu hospitalier s'étendent également aux domaines de la ventilation et de l'oxygénothérapie.

Consultation à domicile

A la demande du prescripteur, nous assurons les consultations de suivi (principalement dans les domaines de la ventilation et de l'oxygénothérapie) au domicile du patient, lorsque celui-ci n'est pas à même de se déplacer.

Prestations à l'intention des pneumologues

Les prestations de la Ligue pulmonaire genevoise à l'intention des médecins prescripteurs sont notamment les

suivantes:

Dans le domaine des **apnées du sommeil** (thérapie CPAP ou orthèses d'avancement mandibulaire):

- prise en charge des patients pour la titration, l'équipement et le suivi technique annuel (y.c. oxymétries nocturnes);
- mise à disposition de matériel au cabinet des médecins;
- modalités de collaboration adaptées aux besoins et attentes des prescripteurs.

Dans le domaine de l'**oxygénothérapie**:

- prise en charge des patients en consultation ou à domicile (approvisionnement en moins de 24 heures);
- portail téléphonique (numéro d'appel unique).

Dans le domaine de la **ventilation** (VNI/VMAD)

- prise en charge des patients en consultation ou à domicile, dès la sortie d'une hospitalisation;
- équipement des patients en coordination avec le prescripteur;
- portail téléphonique (numéro d'appel unique).

Dans le domaine du **désencombrement bronchique** (cough assist):

- prise en charge des patients et de leur entourage en consultation ou à domicile.

Continuité et professionnalisme

La prise en charge du patient par les prestataires spécialisés de la Ligue pulmonaire va bien au-delà de la mise à disposition initiale du matériel: oxymétrie, titration, essais multiples, appréciation de la compliance, recherche du matériel (masque en particulier) le plus adapté, etc. font partie intégrante du suivi proposé, en concertation avec le prescripteur.

Actions de prévention

Seule ou en collaboration avec ses partenaires ou encore avec d'autres ligues pulmonaires cantonales, la LPGE mène des actions de prévention en santé publique, notamment dans le domaine de la prévention du tabagisme.

Aide aux patients en situation précaire

En collaboration avec le Service de pneumologie des HUG et en coordination avec les médecins prescripteurs, la Ligue pulmonaire genevoise peut intervenir pour des soutiens financiers exceptionnels à des patients en situation précaire.

Contribution au développement technologique

Depuis de nombreuses années, la Ligue pulmonaire genevoise est un partenaire privilégié des principaux fournisseurs d'équipement dans le domaine des soins respiratoires.

Soutien à la recherche

La Ligue pulmonaire genevoise soutient annuellement plusieurs projets de recherche, principalement dans le contexte hospitalo-universitaire. Au cours des dernières années, des projets émanant d'autres spécialités que la pneumologie ont été soutenus en raison de leur intérêt pour le domaine respiratoire.

Journée scientifique

Chaque année, au mois de novembre, la Ligue pulmonaire genevoise propose une journée thématique sur des problématiques respiratoires destinée aux médecins de premier recours, aux prestataires de soins spécialisés et aux pneumologues.

Organisation

Comité

Dr Gérald d'Andiran¹, Dr Florian Charbonnier, Laurence Citrini (trésorière), Dre Alessandra Coyetaux, Dr Laurent Favre², Prof. Paola Gasche, Dr Stéphane Grandin, Prof. Jean-Paul Janssens (médecin-référent), Dr Philippe Kehrer (président), Dre Elisabeth Langenskiöld, Bernard Meier (directeur), Prof. Thierry Rochat¹, Dr Etienne Perrin, Dr Igor Widikker

Soins

Equipe soignante de la Ligue pulmonaire genevoise (CPAP, VNI, O₂):

Séverine Bochet⁴, Angélique de Lys, Cécile Karabudak, Carlos Rodriguez, Alix Sadkowski, Marie Salée⁵, Hiromitsu Takahashi, Olivia Torchin Gaillard, Amélie Vaudaux⁶, Aude Verzotti

Equipe soignante au Service de pneumologie des HUG:

CPAP: Isabelle Amore, Corinne Maltor, Franck Siebenhaar

O₂, VNI: Pamela Berney-Farr⁷, Pascale Hintermann-Bourqui⁸, Patrick Pasquina⁸

Secrétariat, administration et logistique

Angelina Bretton, Jonathan Foglia, Daniel Isgro, Bernard Meier (directeur), Patricia Rosselló

Informatique

Tibel Sàrl

Comptabilité

Gonet Conseils Finances SA

Révision

Anca SA

¹ Jusqu'au 30 juin 2017

² Jusqu'au 15 mai 2017

³ Dès le 1^{er} juillet 2017

⁴ Dès le 1^{er} août 2017

⁵ Jusqu'au 30 octobre 2017

⁶ Dès le 1^{er} septembre 2017

⁷ Jusqu'au 30 novembre 2017

⁸ Jusqu'au 31 décembre 2017

Consultations

CAROUGE

Ligue pulmonaire genevoise (siège social), Av. Cardinal-Mermillod 42-44, 1204 Genève

T: +41 22 309 09 90 | F: +41 22 309 09 91, info@lpge.ch | www.lpge.ch

Horaire: Lu-Ve, 08h00 - 12h00, 13h00 - 17h00 (sur rendez-vous)

Accès

- avec les **transports publics** (TPG):
tram 12, 18, arrêt "Armes", distance 500 mètres à pied par la rue St-Joseph, la rue de la Filature et l'av. Cardinal-Mermillod
bus 11, 21, arrêt "Fontenette", distance 50 mètres à pied par l'av. Cardinal-Mermillod
- en **voiture**: parking du Centre commercial et administratif de Carouge.

CHAMPEL

Cabinet du Dr Etienne Perrin, Ch. des Clochettes 8A, 1206 Genève

CHANTEPOULET (CORNAVIN)

CMSE, Rue de Chantepoulet 21, 1201 Genève

Cabinet du Dr Alessandra Coeytaux-Jackson

Cabinet du Dr Philippe Kehrer

FLORISSANT

Cabinet du Dr Igor Widikker, Route de Florissant 64, 1206 Genève

CAROUGE

Cabinet du Dr Elisabeth Langenskiöld, Place du Temple 15, 1227 Carouge

Cabinet de la Dre Béatrice Duxbury, Place du Temple 15, 1227 Carouge

SERVETTE (1)

Cabinet du Dr Stéphane Grandin, Rue de la Servette 55, 1202 Genève

SERVETTE (2)

Cabinet du Dr Florian Charbonnier, Av. de Luserna 17, 1203 Genève

HUG - UNITE DE PNEUMOLOGIE AMBULATOIRE ET CENTRE ANTITUBERCULEUX

Service de pneumologie, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14

HUG - CENTRE DE MEDECINE DU SOMMEIL (BELLE-IDEE)

Av. du Petit-Bel-Air 2, 1225 Chêne-Bourg

Partenaire pour l'oxygénothérapie



L'oxygène dans tous ses états !

Mercredi 15 novembre 2017, Bâtiment Gustave-Julliard (HUG), Genève

Journée d'information
31^e Journée scientifique
Ligue pulmonaire genevoise



Hôpitaux
Universitaires
Genève



LIGUE PULMONAIRE GENEVOISE

en collaboration avec

